

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse

Lorsqu'on aborde la question du « bâtiment durable », deux exigences se croisent : sociale et environnementale. La question qui se pose est la suivante : comment permettre à chaque personne de disposer d'un logement digne, dans un monde vivable ?

Les enjeux sont considérables :

En France, près de 18% de la population vit en situation de précarité ou d'exclusion énergétique. 62 % de ces personnes précaires sont des propriétaires occupants.

L'inconfort thermique est aussi estival, avec 52 % des ménages qui souffrent de la chaleur.

La loi du 12 Juillet 2010 a reconnu le lien entre précarité du logement, précarité énergétique et précarité sociale. 12 ans plus tard pourtant nous n'avons pas su inverser la dynamique. Les plus précaires vivent encore dans des passoires énergétiques, et une partie des nouveaux propriétaires - jeunes et aux revenus modestes - achètent ces mêmes logements au sein desquels elles et ils ne pourront réaliser les travaux nécessaires.

Sur nos objectifs climatiques, le bâtiment demeure le 3ème secteur le plus polluant après les transports et l'agriculture avec plus de 17 % des émissions en 2019.

Nos manières de construire et d'habiter l'espace se sont également développées durant des décennies sans intégrer les enjeux de biodiversité, d'artificialisation des sols, et de partage du territoire avec les autres espèces, nécessaires à notre survie.

Alors, rénover, oui, mais comment ?

La rénovation globale des passoires énergétiques est indispensable mais se heurte à une politique de mono-gestes. L'absence d'une trajectoire globale sécurisée pour les propriétaires empêche le changement d'échelle dont nous avons besoin. Les acteurs du bâtiment ne peuvent à eux seuls garantir les économies d'énergie.

Or depuis 2010, l'effort public que nous consacrons aux politiques du logement diminue sans cesse. Nous continuons à restreindre les investissements au moment même où il nous faut accélérer pour réduire notre consommation de gaz et d'énergie.

Il est également important de noter qu'un quart des ménages possède aujourd'hui 70 % du parc immobilier. Multipropriétaires, la question se pose de l'effort qu'ils doivent consentir à engager et du type de soutien que l'État peut leur garantir.

Seuls des instruments ambitieux de régulation peuvent établir un pacte social clair et empêcher la dégradation des logements d'une certaine frange de la population.

N'oublions pas non plus que la physionomie de nos espaces d'habitation est éminemment politique. Quels acteurs de la rénovation voulons-nous ? Comment pouvons-nous participer aux mutations écologiques de notre territoire, que l'on soit propriétaire ou locataire ? Quelles sont les qualités que nous attendons des logements de demain ? Autant de questions qu'il nous reste à répondre à l'échelle territoriale en incluant leurs habitants et habitantes.

Cet avis offre des pistes solides sur la mise en place d'une véritable stratégie de rénovation des bâtiments. Le groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse est particulièrement satisfait du consensus trouvé autour de la préconisation 10 qui ouvre la voie de l'obligation conditionnelle et la création d'une mission gouvernementale chargée d'une mise en œuvre équitable et réaliste.

Le groupe a salué le travail collectif et l'évolution du rapporteur à ce sujet.
Il a remercié le rapporteur, la commission et son administration pour cet avis qu'il a voté favorablement.